Bienvenue
Municipalité de
Saint-Elphège

GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Mot du maire

Madame,

Monsieur,

Au nom des membres du Conseil municipal, permettez-moi de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues!

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre communauté et soyez assurés que vous y rencontrerez des gens bienveillants et chaleureux. Rapidement, vous constaterez que vous pouvez à la fois profiter de la qualité de vie à la campagne tout en bénéficiant de plusieurs services pour répondre à vos besoins.

La variété des activités culturelles et sportives fait de Saint-Elphège une communauté dynamique et idéale pour les jeunes familles. Situé à la proximité des centres urbains importants, Saint-Elphège vous permet d'avoir facilement accès à des emplois de qualité et des études supérieures tout en demeurant dans un cadre de vie enchanteur où chaque membre de votre famille pourra s'y plaire.

Nous vous invitons à communiquer avec le bureau municipal si vous avez des demandes ou des interrogations.

Mes sincères salutations et bienvenue chez nous!

Mario Lefebvre

Maire

On vit bien!

Pour ses habitants, **« vivre à Saint-Elphège, c'est un privilège »**. Au centre du village, on joue à la pétanque, ou on se détend avec les enfants au parc. Un comité des loisirs voit à maintenir active la vie de cette petite communauté, la moins peuplée de la MRC de Nicolet-Yamaska. Ce sont en effet 294 Elphègeois qui (comme les valeureux Gaulois!) sont fiers de leur village et déterminés à le développer.

Parmi les projets du conseil municipal, on retrouve la transformation de l'église en un centre multifonctionnel, la protection des sources d'eau potable naturelle (95 % des résidents s'y alimentent!), et l'accès à internet haute vitesse sur bientôt tout le territoire. Et savez-vous que Saint-Elphège possède de belles PME dynamiques, favorisées par la proximité de Sorel, Drummondville, Trois-Rivières, Nicolet et Pierreville? Sans compter les nombreuses entreprises agricoles qui y prospèrent depuis des générations.

Dans ce milieu paisible et calme, il n'y a pas seulement les terres qui sont d'une grande richesse. Il y a aussi une population déterminée à contrer les effets de l'exode rural et à se donner un milieu de vie de qualité.

Un peu d'histoire

Saint-Elphège a été fondée en 1886 et ses frontières demeurent inchangées depuis. La municipalité a été créée de lots pris des paroisses avoisinantes. Lorsque les citoyens ont obtenu du Parlement provincial l'autorisation d'établir la paroisse, le moment de la décision coïncidait avec la fondation du diocèse de Nicolet. Le nouvel évêque a accepté d'établir canoniquement la paroisse le jour de la fête de saint Elphège. Monseigneur Elphège Gravel a donc décidé que la paroisse prendra le nom de son saint patron, soit Saint-Elphège.

- **1886** Inauguration de l'église de Saint-Elphège.
- **2012** Transformation de l'église en centre multifonctionnel.

Atouts

- **Centre récréatif multifonctionnel**
- **Installations sportives**
- **Parc pour les tout-petits**
- **Proximité des soins de santé**
- **Aqueduc municipal à partir de sources d'eau potable**
- **Comité des Loisirs actifs**
- **Agriculture prospère**
- **Magasin général**
- **PME dynamiques**

CONSEIL MUNICIPAL ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Les assemblées ordinaires du conseil municipal se tiennent tous les premiers mardis du mois, à 20 h, sauf avis contraire. Vous pouvez également consulter les dates des séances du conseil sur le site internet de la municipalité au https://municipalites-du-quebec.ca/saint-elphege/seances.php.

Les assemblées se déroulent au centre multifonctionnel (230, rue de l'Église) et toute personne désireuse d'y assister est la bienvenue.

❖ Coordonnées

Bureau municipal de Saint-Elphège

245, rang Saint-Antoine
Saint-Elphège (Québec) J0G 1J0

450 568-0288

mun.stelphege@sogetel.net

https://municipalites-du-quebec.ca/saint-elphege/index.php

❖ Heures d'ouverture du bureau municipal

LUNDI	FERMÉ
MARDI À JEUDI	8 H 30 À 16 H
VENDREDI À DIMANCHE	FERMÉ

❖ Conseil municipal

- **M. Mario Lefebvre,** maire
- **M. Benoit Paquette,** conseiller – siège nº 1
- **M. Jean-François Veilleux,** conseiller – siège nº 2
- **Mme. Myriam Normandin,** conseiller – siège nº 3
- **M. Stéphane Vincelette,** conseiller – siège nº 4
- **M. Gaétan Lefebvre,** conseiller – siège nº 5
- **M. Stefano Gianoli,** conseiller – siège nº 6

❖ Personnel de soutien

Direction générale

- **Mme Yolaine Lampron**

Directrice générale et greffière-trésorière
450 568-0288
mun.stelphege@sogetel.net

Aqueduc

- **M. Guy Roy**

Inspecteur municipal
450 568-6726
450 517-8999 (cellulaire)

Sécurité incendie

- **M. Alain Auger**

Directeur de la Régie incendie Lac Saint-Pierre
819 803-6015
directeur@regielacstpierre.ca

Appel d'urgence : 911

Table des matières

Conseil municipal et personnel de soutien 4

Établissement 6

Services de télécommunication 6
Taxes municipales 7
Droit de mutation immobilière 7

Services 8

Aide alimentaire 8
Bulletin municipal Elphège en Action 8
Camp de jour 8
Collecte d'ordures et récupération 9
Éducation 9
Emploi 11
Famille 12
Organismes communautaires 13
Santé 14
Transport adapté 14

Loisirs, culture et vie communautaire 15

Réglements (en bref) 16

Nuisances 16
Entretien des terrains 17
Animaux 17
Utilisation de l'eau potable 17
Colportage 17
Prévention et protection contre les incendies 18
Pesticides 18
Construction et rénovation 18
Vente de garage 18

Présentation de la MRC de Nicolet-Yamaska 19

Ressources gouvernementales concernant l'immigration 20

Autres ressources utiles 22

❖ Services de télécommunication

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'entreprises qui offrent des forfaits pour la téléphonie, la télévision et l'internet.

Sogetel

111, rue du 12-Novembre
Nicolet (Québec) J3T 1S3
1 866 764-3835 | Sans frais
info@sogetel.com
http://www.sogetel.com

Maskatel

1 877 627-5283 | Sans frais
http://www.maskatel.ca

Télébec

1 888 835-3232 | Sans frais
https://www.telebec.com

Cogeco

1 866 921-5792 | Sans frais
http://www.cogeco.ca/fr

Vidéotron

1 877 512-0911 | Sans frais
http://www.videotron.com/residentiel

Bell

(pour magasiner des services internet, de télévision ou de téléphonie) : 1 866 778-5529 | Sans frais

(pour magasiner un nouveau forfait ou un nouvel appareil mobile) : 1 888 466-2453 | Sans frais

http://www.bell.ca/Accueil

❖ Taxes municipales

La valeur des taxes municipales que les propriétaires d'habitation versent à la municipalité est principalement fondée sur la valeur de la résidence et du terrain. Les taxes sont essentiellement utilisées pour des services tels que le traitement des eaux usées ainsi que les services d'aqueduc.

La municipalité est tenue de faire parvenir la facture de taxes avant le 1er mars de chaque année, sauf exception.

Pour plus d'informations, consultez le
https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes
ou contactez le bureau municipal de votre municipalité.

❖ Droit de mutation immobilière

Le droit de mutation immobilière, souvent appelé taxe de bienvenue, est une taxe qui doit être payée à la municipalité par tout nouvel acheteur d'un immeuble situé sur son territoire. Cette taxe s'applique lors de l'acquisition d'un immeuble neuf ou usagé et du terrain, ou du terrain seulement.

Calcul du montant du droit de mutation immobilière

Le calcul de la somme à payer se base sur le plus élevé des montants suivants :

- le prix payé pour l'acquisition de l'immeuble (prix d'achat);
- le montant de la contrepartie inscrite à l'acte de transfert (par exemple, le prix de vente total moins la valeur des meubles);
- la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale multipliée par un facteur pour tenir compte de la valeur marchande réelle de l'immeuble.

Pour plus d'informations, consultez le
https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/achat-vente/financement-et-taxes
Informez-vous également auprès de votre notaire lors de l'acquisition de l'immeuble.

Hydro-Québec

Avant d'emménager à une nouvelle adresse, vous devez faire une demande d'abonnement à Hydro-Québec, afin d'éviter de vous retrouver sans électricité le jour de votre installation.

- **Pour transférer le service d'électricité à une nouvelle adresse ou effectuer une demande d'abonnement pour devenir client, consultez le**

http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/demenagement

ou appelez sans frais au 1 888 385-7252

SERVICES

❖ Aide alimentaire

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

480, rue Notre-Dame
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

450 568-3198

cablacsp@sogetel.net

https://www.cablsp.com/

Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre

❖ Bulletin municipal Elphège en Action

Abonnez-vous au journal Elphège en Action afin de demeurer informé sur les décisions prises dans la municipalité et sur les activités qui auront lieu. Le journal est publié huit fois par année. Si vous souhaitez faire publier une nouvelle, contacter la personne responsable du journal au 450 564-2670 ou à l'adresse chummy2@sogetel.net.

❖ Camp de jour

Les résidents de Saint-Elphège peuvent inscrire leurs enfants au service de camp de jour estival offert par la Corporation des Loisirs de St-Zéphirin.

Il débute dès la fin des classes et se termine à la mi-août, pour une durée totale de sept semaines. Le service est disponible pour les enfants âgés de 4 à 12 ans. Les enfants ont accès à un service de garde, des ateliers animés ainsi qu'à diverses activités.

Horaire : Lundi à vendredi, de 8 h à 17 h.

Service de garde : 7 h 30 à 8 h et 17 h à 17 h 30

Il est également possible d'inscrire un enfant à la journée.

La période d'inscriptions débute vers le début mai.

Pour plus d'informations, contactez la coordonnatrice en loisir et vie communautaire au 450 568-0288 ou à l'adresse mun.stelphege@sogetel.net

❖ Collecte d'ordures et récupération

- La collecte des ordures a lieu le jeudi toutes les deux semaines.
- La collecte du recyclage a lieu le mercredi toutes les deux semaines (pas la même semaine que les ordures).
- La collecte du compost a lieu le mardi toutes les semaines à partir de la fin avril jusqu'à la mi-novembre. Elle a également lieu une fois à la mi-avril.

Pour connaître les dates des différentes collectes, consulter le calendrier de l'année courant sur le site internet de Saint-Elphège au https://municipalites-du-quebec.ca/saint-elphege/residus.php.

Lorsque vous placez vos bacs (ordures et récupération) sur le bord du chemin, assurez-vous que **les roues sont vers votre maison.**

- **La collecte des déchets dits « encombrants » est effectuée en mai et octobre.**

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la municipalité de Saint-Elphège au https://municipalites-du-quebec.ca/saint-elphege/residus.php.

Récupération d'huile, de peinture et de résidus domestiques dangereux (RDD)

Bureau municipal (bacs)
245, rang Saint-Antoine
Saint-Elphège (Québec) J0G 1J0

Récupération de piles

Bureau municipal
245, rang Saint-Antoine
Saint-Elphège (Québec) J0G 1J0
(sur les heures d'ouverture du bureau)

❖ Éducation

La MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) dispose de services d'éducation de qualité partout sur son territoire. Les services publics sont offerts par le Centre de services scolaire de la Riveraine dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Centre de services scolaire de la Riveraine

375, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

819 293-5821

https://cssdlr.gouv.qc.ca/

École primaire Notre-Dame-de-l'Assomption

- **Services dispensés**

Services réguliers : préscolaire et primaire 1er, 2e et 3e cycle.

Services complémentaires : animation Passe-Partout, orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, animation de vie spirituelle et communautaire, et technicienne en éducation spécialisée.

- **Coordonnées**

1000, rue Saint-Joseph
Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0

819 293-5821, poste 4251

de.n-d-assomption@cssdlr.gouv.qc.ca

https://cssdlr.gouv.qc.ca/notre-dame-de-lassomption/

Horaire des élèves

8 h 40 à 12 h 05 et 13 h 25 à 15 h 30

Service de garde

Horaire

Matin : 7 h 15 à 8 h 55
Dîner : 12 h 05 à 13 h 20
Après-midi : 15 h 15 à 17 h 30

Journées pédagogiques : 7 h 15 à 17 h 30

Pour en savoir davantage, contactez la personne responsable du service de garde au 819 293-5821, poste 4255.

Écoles secondaires

Trois écoles de **niveau secondaire** se situent dans la MRC : l'école secondaire Jean-Nicolet, l'école secondaire La Découverte et le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (privé).

✦ École secondaire Jean-Nicolet

497, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1Y6

819 293-5821, poste 2218

direction.jean-nicolet@cssdlr.gouv.qc.ca

https://esjn.cssdlr.gouv.qc.ca/

✦ École secondaire La Découverte

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

819 399-2122

direction.la_decouverte@cssdlr.gouv.qc.ca

https://esld.cssdlr.gouv.qc.ca

✦ Collège Notre-Dame-de-l'Assomption

225, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 0A2

Téléphone : 819 293-4500

info@cnda.qc.ca

http://www.cnda.qc.ca

Éducation aux adultes

Deux centres d'Éducation des adultes de la Commission scolaire de la Riveraine se situent dans la MRC : le Centre Nicolet et le Centre Saint-François. L'Éducation des adultes du Cente de services scolaire de la Riveraine offre une variété de formations (scolaires, axées sur l'emploi et grand public) ainsi que le programme de participation sociale.

http://www.formationdesadultes.com

✦ Centre Nicolet

1220, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1K6

Téléphone : 819 293-5968

✦ Centre Saint-François

93, rue Marie-Victorin
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

Téléphone : 450 568-2277

Formation professionnelle

Deux écoles du Centre de formation professionnelle de la Riveraine se trouvent dans la MRC : l'École d'agriculture de Nicolet et l'École de mécanique de machines fixes. Ces établissements offrent une formation de qualité appuyée par des installations modernes et des activités pédagogiques enrichissantes.

✦ École d'agriculture de Nicolet

575, rue de Monseigneur-Brunault
Nicolet (Québec) J3T 1H8

Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-d-agriculture-de-nicolet

✦ École de mécanique de machines fixes

401, rue Germain
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0

Téléphone : 819 293-5821, poste 2364

https://cfpriveraine.com/ecoles-et-programmes/ecole-de-mecanique-de-machines-fixes

❖ Emploi

Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour

Cet organisme a pour mission d'accompagner et de guider les personnes de 16 à 35 ans vers l'emploi, un retour aux études, la persévérance scolaire, l'éducation financière, l'entrepreneuriat, le volontariat et le bénévolat, l'établissement en région, le développement d'un projet ou l'engagement dans sa communauté.

Le CJE offre des services d'accompagnement aux personnes immigrantes qui visent à faciliter et accélérer leur processus d'intégration en les soutenant dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective québécoise.

Le CJE dessert l'ensemble des municipalités de la MRC et son équipe volante peut se déplacer près de chez vous.

1330, boulevard Louis-Fréchette, C. P. 28
Nicolet (Québec) J3T 1A1

819 293-2592

cje@cjenicbec.org

http://www.cjenicbec.org

Stratégie Carrière

Cet organisme offre une variété de services afin d'aider leur client à développer leur employabilité, à effectuer des choix professionn éclairés et à intégrer le marché du travail. Stratégie Carrière couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1E9

819 373-1726
1 866 373-1726 | Sans frais

info@strategiecarriere.com

http://www.strategiecarriere.com

Services intégrés pour l'emploi

Cet organisme a pour mission de favoriser l'amélioration de la condition socio-économique des femmes en les outillant dans leurs démarches de formation et d'emploi ainsi qu'en faisant la promotion de la reconnaissance du droit des femmes au travail. Services intégrés pour l'emploi couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

88, Place du 21-Mars, bureau 203
Nicolet (Québec) J3T 1G2

819 293-8494

1 866 298-6007 | Sans frais

info@siemploi.com

http://www.siemploi.com

Service externe de main-d'œuvre

Cet organisme, en collaboration avec Services Québec, offre des services d'aide à l'insertion, à la réinsertion et au maintien à l'emploi pour les personnes ayant des limitations physiques, intellectuelles, sensorielles ou psychiques. Le Service externe de main-d'œuvre couvre l'ensemble des municipalités de la MRC.

700, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

819 293-2231

semocentreduquebec@semocq.com

http://www.semocq.com

Employeurs potentiels

Pour connaître les entreprises qui se trouvent à Saint-Elphège, consultez le site internet de la municipalité au https://municipalites-du-quebec.ca/saint-elphege/entreprises.php

❖ Famille

CPE et garderies

De nombreuses options s'offrent aux parents qui recherchent un service de garde pour leur(s) enfant(s) : milieux de garde reconnus (centre de la petite enfance, garderies privées subventionnées, garderies privées non subventionnées et milieu familial reconnu) et milieu familial non reconnu.

Afin de faciliter les démarches de recherche d'une place en service de garde, il existe un guichet unique d'accès aux services de garde (La Place 0-5) auquel vous pouvez accéder au lien suivant : http://www.laplace0-5.com.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du ministère de la Famille au http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/Pages/index.aspx

Le lien Maison de la famille

Cet organisme offre un lieu favorisant la vie communautaire et les rencontres entre les familles. L'entraide, le respect et la solidarité entre les familles sont encouragés et valorisés. Également, Le lien Maison de la famille organise de nombreuses activités, et ce, pour tous les goûts.

81, rue Maurault
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-1010

info@lelienmaisonfamille.com

http:// www.cdcnicolet-yamaska.ca/Le-Lien-Maison-de-la-famille

Le Lien Maison de la Famille

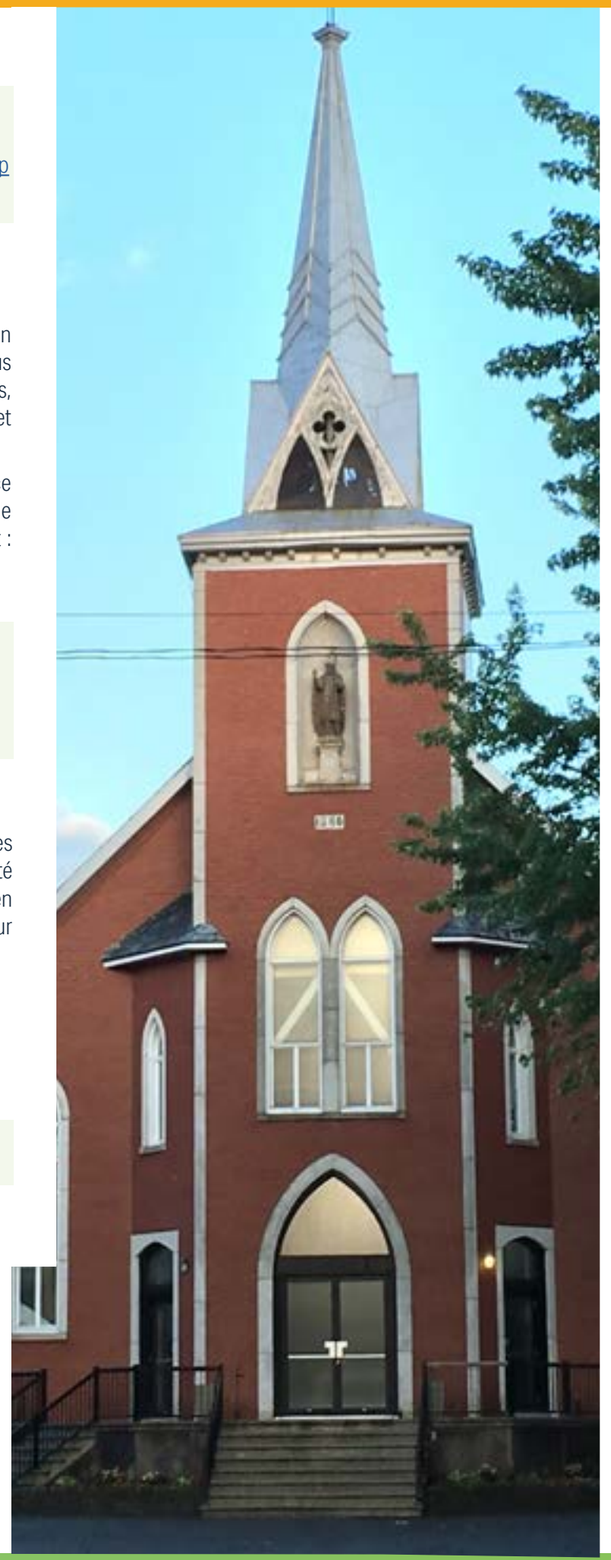

Maison des jeunes du Bas-Saint-François

Cet organisme est un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans développent leur sens critique, leur proactivité et leur sens des responsabilités, et ce, au contact d'adultes significatifs. L'organisme favorise la créativité, la démocratie et la conscientisation des jeunes au sujet des problèmes sociaux.

10 A, rue du Centre Communautaire
Saint-François-du-Lac (Québec) J0G 1M0

450 568-6222

mdjbasstfrancois@gmail.com

MDJ Bas StFrancois

❖ Organismes communautaires

De nombreux organismes communautaires situés près de Saint-Elphège offrent une variété de services liés aux besoins concernant :

- la santé physique ou mentale;
- un handicap physique ou intellectuel;
- le rôle de proche aidant;
- les dépendances;
- la justice;
- la défense des droits des femmes;
- la lutte aux agressions à caractère sexuel;
- l'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale;
- l'alphabétisation;
- les déclarations de revenus et la rédaction de formulaires gouvernementaux;
- le transport pour des rendez-vous médicaux ou judiciaires;
- l'entretien ménager, la préparation de repas et les commissions;
- et autres.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Corporation de développement communautaire au lien suivant : **https://cdcnicolet-yamaska.ca/**

❖ Santé

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est responsable de la coordination des soins et services offerts à la population du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

Pour plus d'informations sur les services offerts et les différentes installations, consultez le http:// www.ciusssmcq.ca.

Points de services dans la MRC de Nicolet-Yamaska

✦ **Centre Christ-Roi**

Hôpital, CHSLD, CLSC
675, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1S4
819 293-2071

✦ **Coopérative de Solidarité et de Santé Shooner-Jauvin**

10, rue Georges, bureau A
Pierreville (Québec) J0G 1J0
450 568-3296

✦ **Clinique médicale de Nicolet**

1691, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 1Z6
819 293-2022
819 415-1120 | Sans rendez-vous (clients inscrits)

✦ **CLSC de Saint-Léonard-d'Aston**

346, rue Béliveau
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0
819 399-3666

✦ **GMF Saint-Léonard-d'Aston**

360, rue Béliveau
Saint-Léonard-d'Aston (Québec) J0C 1M0
819 399-2030

✦ **Clinique médicale Landry-Fréchette**

890, 10e Rang
Saint-Wenceslas (Québec) G0Z 1J0
819 224-7577

✦ **Centre Filles de la Sagesse**
(incluant la Maison de naissance de la Rivière)
1275, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1W4
819 293-2071

✦ **Centre de pédiatrie sociale le Cercle**

91 rue Fleury,
Saint-Léonard d'Aston (Québec) J0C 1M0
819 937-6646
https://cpslecercle.com/

❖ Transport adapté

Bougie Bus

819 293-6768
bougiebus@sogetel.net

Info-santé : 811

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

❖ Comité des Loisirs de Saint-Elphège

Le comité des Loisirs voit à maintenir active la vie de la communauté. Il est responsable de l'organisation des activités ainsi que de la gestion des installations sportives et de loisirs.

450 568-2623
gaelaine@sogetel.net

❖ Installations sportives

✦ Terrain de baseball
✦ Terrain de soccer
✦ Terrain de pétanque

❖ Parcs et aires de jeux

✦ Parc des Mousses

❖ Piste cyclable

La municipalité de Saint-Elphège se trouve sur le chemin d'un des quatre circuits vedettes de la MRC.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de Tourisme Nicolet-Yamaska au https://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/circuit-velo

❖ Groupes sociaux, communautaires et de loisirs

Club de pétanque

Terrain de pétanque : rue de l'Église
450 568-5940

FADOQ de Saint-Elphège

Organisme pour les personnes de 50 ans et plus.
Organisation d'activités : soupers, tournoi de pétanque, formation, cabane à sucre, etc.
450 568-5940

❖ Location de salle

Deux salles situées au centre multifonctionnel (anciennement l'église) sont disponibles pour la location :

- ✦ la Grande Salle (capacité : 200 personnes);
- ✦ Équipements disponibles : tables et chaises.
- ✦ la Petite Salle (capacité : 50 personnes);
- ✦ Équipements disponibles : tables et chaises.
- ✦ les deux salles (capacité : 250 personnes);

Équipements et services disponibles : tables, chaises, nappes, services de bar, projecteur et écran, système de son, serveur, décoration spéciale, éclairage de scène, technicien, etc.

Pour plus d'informations concernant la location de salle, consultez le site internet de Saint-Elphège au https://municipalites-du-quebec.ca/saint-elphege/location-salle.php ou contactez le bureau municipal au **450 568-0288.**

Pour connaître les évènements qui auront lieu à Saint-Elphège ainsi que dans les autres municipalités de la MRC, consultez le site internet de Tourisme Nicolet-Yamaska au https://www.tourismenicoletyamaska.com/fr/quoi-faire/festivals

RÉGLEMENTS (EN BREF)[1]

❖ Nuisances

Il est interdit de causer du bruit entre 22 h et 7 h, en effectuant des travaux de construction, de démolition, ou de réparation d'un bâtiment, d'un véhicule ou en utilisant une tondeuse ou tout appareil similaire.

Il est interdit de produire un spectacle ou de diffuser de la musique dont les sons peuvent être entendus à plus de 50 mètres du lieu d'où provient le bruit.

[1] Les règlements mentionnés dans ce document ne sont qu'un résumé. La municipalité n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre les textes officiels et la présente version. Les règlements peuvent être modifiés sans préavis. Pour connaître tous les changements apportés, communiquer avec la municipalité. Tous les originaux sont signés au livre des règlements.

❖ Entretien des terrains

Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble adjacent à une rue publique doit maintenir en bon état de conservation et de propreté son terrain en l'entretenant de façon à ne pas y laisser pousser des broussailles ou de mauvaises herbes et en évitant d'y entreposer des détritus, du bois mort, de la ferraille, des substances nauséabondes, des matériaux de construction usagés et/ou toute autre matière nuisible.

Il est interdit de jeter dans les cours d'eau et/ou sur un terrain appartenant à la municipalité de Saint-Elphège de la ferraille des détritus, des rebus, des branches, des feuilles mortes, des substances nauséabondes, des objets récupérés, des matériaux de construction et/ou toute autre matière nuisible.

❖ Animaux

Une personne doit se procurer une licence pour chaque chien et chat dont elle a la garde auprès de la municipalité. Cette licence s'accompagne d'un médaillon, lequel doit être porté, en tout temps, au cou de l'animal.

Il est interdit de garder dans un immeuble un nombre total de chiens supérieur à deux et un nombre de chats supérieurs à trois.

Un chien doit être tenu en laisse lors de tout déplacement.

❖ Utilisation de l'eau potable

L'arrosage manuel, à l'aide d'un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'arbres et d'arbustes est permis en tout temps.

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- ✦ un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- ✦ un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Il est permis d'arroser au moyen d'un système d'arrosage automatique de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Un système d'arrosage automatique doit être équipé des dispositifs suivants

- ✦ un détecteur d'humidité automatique ou un interrupteur automatique en cas de pluie;
- ✦ un dispositif anti-refoulement à pression réduite;
- ✦ une vanne électrique;
- ✦ une poignée ou un robinet-vanne à fermeture manuelle. Colportage

❖ Colportage

Sans permis, il est interdit de solliciter une personne à son domicile ou à son lieu d'affaires afin de vendre une marchandise, d'offrir un service ou de solliciter un don. Pour obtenir un permis de colporteur, il est obligatoire d'en faire la demande par écrit au bureau municipal.

❖ Prévention et protection contre les incendies

Issues et accès aux issues

Chaque issue et accès aux issues d'un bâtiment doit en tout temps être accessible et en bon état de fonction. Ne pas laisser s'accumuler de neige ou tout autre matière dans les chemins d'issue d'un bâtiment menant à la voie publique ainsi que sur les coursives et escaliers extérieurs.

Avertisseurs de fumée

Le propriétaire du bâtiment doit installer et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des avertisseurs et des détecteurs de fumée, incluant les réparations et le remplacement lorsque nécessaire.

❖ Pesticides

Aucun épandage de pesticides n'est permis sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Elphège, à l'exception de ceux à faibles impacts.

Temporairement, les pesticides peuvent être utilisés, entre autres, dans les cas suivants :

- aen cas d'infestation majeure mettant en péril la santé et la survie des végétaux;
- pour contrôler ou enrayer les plantes qui constituent un danger pour la santé des êtres humains;
- pour contrôler ou enrayer la présence d'animaux qui constituent un danger pour les humains.

Dans de tels cas, un permis de la municipalité doit être obtenu avant d'effectuer les travaux d'épandage.

❖ Construction et rénovation

Toute personne souhaitant réaliser un projet de construction ou de rénovation doit obtenir un permis de construction auprès d'un inspecteur en bâtiments de la MRC. Les inspecteurs sont là pour vous conseiller et vous guider dans les procédures administratives nécessaires pour l'obtention d'un permis.

❖ Vente de garage

Il est obligatoire d'obtenir un permis auprès du bureau municipal afin de tenir une vente de garage.

Pour plus d'informations sur les règlements de la municipalité de Saint-Elphège, consultez le site https://municipalites-du-quebec.ca/saint-elphege/reglements.php ou contactez le bureau municipal aux coordonnées indiquées ci-dessous.

- **Bureau municipal de Saint-Elphège**

245, rang Saint-Antoine
Saint-Elphège (Québec) J0G 1J0

450 568-0288

mun.stelphege@sogetel.net

Pour déposer une plainte, veuillez communiquer avec le bureau municipal.

PRÉSENTATION DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska a la responsabilité d'offrir des services techniques et professionnels aux municipalités ainsi que d'établir une planification, une règlementation et des projets structurants relatifs à l'aménagement et au développement du territoire. De plus, elle offre également des services de soutien professionnel et financier en développement économique et aux entreprises.

❖ Services aux citoyens

- Évaluation foncière
- Rôle d'évaluation en ligne
- Inspection en bâtiment (permis)
- Aménagement du territoire
- Gestion des cours d'eau
- Service de génie civil
- Culture et patrimoine
- Subvention à la rénovation
- Prévention des incendies
- Plan de transition écologique
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et ARTERRE
- Services à l'entrepreneuriat (démarrage, expansion, acquisition, relève, consolidation)
- Aide financière aux entreprises (contributions remboursables et non remboursables)
- Développement agroalimentaire

Heures d'ouverture

LUNDI À JEUDI	8 H 30 À 16 H 30
VENDREDI	8 H 30 À 12 H
SAMEDI ET DIMANCHE	FERMÉ

MRC de Nicolet-Yamaska

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

819 519-2997

mrcny@mrcny.qc.ca

http://www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

RESSOURCES GOUVERNEMENTALES CONCERNANT L'IMMIGRATION

❖ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

- ✦ Le Ministère a pour mission de promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, de sélectionner les personnes immigrantes et de favoriser leur pleine participation au développement du Québec.
- ✦ En accompagnant les personnes immigrantes dès l'étranger et tout au long de leur parcours d'intégration ainsi qu'en appuyant les collectivités, le Ministère propose une approche globale de la régionalisation qui a pour objectif d'augmenter la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.
- ✦
- ✦ À l'aide de son réseau, le Ministère offre un accompagnement personnalisé en région :
- ✦ •aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;
- ✦ •aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;
- ✦ •à ses partenaires, les organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne centrée et ajustée aux besoins des personnes immigrantes;
- ✦ •aux entreprises à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.
- ✦
- ✦ Pour plus d'informations, consultez le https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration
- ✦ Centre de contacts clientèle (Service des renseignements généraux) : 1 877 864-9191 | Sans frais

Pour plus d'informations, consultez le
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration

Centre de contacts clientèle (Service des renseignements généraux) :
1 877 864-9191 | Sans frais

❖ Accompagnement Québec

Dans le cadre d'Accompagnement Québec, les agentes et les agents d'aide à l'intégration évaluent les besoins de la personne immigrante, établissent un plan d'action individualisé, assurent un référencement approprié aux services et organismes ainsi qu'un accompagnement et un suivi continu.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration du Ministère sont présents dans toutes les régions du Québec. Ils évaluent vos besoins immédiats ou futurs et préparent avec vous un plan d'action individualisé pour vous aider à :

- Vous établir au Québec (Installation);
- Découvrir la société québécoise (Vie collective);
- Apprendre le français (Francisation);
- Intégrer le marché du travail (Emploi);
- Vous informer sur les procédures d'immigration (Démarches d'immigration).

Accompagnement Québec est un service gratuit et personnalisé offert aux personnes immigrantes. Que vous soyez au Québec ou encore à l'étranger, il facilite votre intégration et votre participation en français à la société québécoise.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier des services gratuits d'Accompagnement Québec : https://www.quebec.ca/immigration/service-integration-personnes-immigrantes/

La page S'installer et s'intégrer au Québec regroupe des informations et des conseils afin de faciliter et réussir votre intégration au Québec : https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer

AUTRES RESSOURCES UTILES

Centre multifonctionnel

Messe : dimanche toutes les deux semaines

230, rue de l'Église
Saint-Elphège (Québec) J0G 1J0

Caisse Desjardins

1230, rang Saint-Pierre
Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0

819 293-8570

Caisse Desjardins de Nicolet (siège social)

181, rue Notre-Dame
Nicolet (Québec) J3T 1V8

819 293-8570

1 877 393-8570 | Sans frais

Bureau de poste de Saint-Zéphirin-de-Courval

1461, rang Saint-Pierre
Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0

450 564-1010

Bureau de poste de Pierreville

78, rue Georges
Pierreville (Québec) J0G 1J0

450 568-2713

Conseil de la Fabrique

230, rue de l'Église
Saint-Elphège (Québec) J0G 1J0

450 568-6726

Sûreté du Québec

124, rue Denis-Desaulniers
Nicolet (Québec) J3T 1C6

819 293-4428

Services Québec

1300, boulevard de Port-Royal
Bécancour (Québec) G9H 1X6

1 866 523-3711 | Sans frais

http://www.quebec.ca/services-quebec

Service Canada

Centre Service Canada à Trois-Rivières,
Victoriaville, Drummondville et Sorel-Tracy

http://www.canada.ca/fr.html

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

1 800 361-7620 | Sans frais

http://www.saaq.gouv.qc.ca

Député fédéral – M. Louis Plamondon

702, rue de Monseigneur-Panet
Nicolet (Québec) J3T 1C6

819 293-2041

1 866 693-2041 | Sans frais

louis.plamondon@parl.gc.ca

Député provincial – M. Donald Martel

625, avenue Godefroy, bureau 202
Bécancour (Québec) G9H 1S3

819 233-3521

1 855 333-3521 | Sans frais

Donald.Martel.NICO@assnat.qc.ca

Urgence : 911

Info-Santé : 811

Centre antipoison du Québec :
1 800 463-5060

Photo : Rosaire Lemay

Crédits

Ce guide a été réalisé dans le cadre du projet **ImmigrAction Nicolet-Yamaska** en collaboration avec la municipalité de Saint-Elphège.

ImmigrAction Nicolet-Yamaska est un projet de la MRC de Nicolet-Yamaska réalisé en partenariat avec la Corporation de développement communautaire de Nicolet-Yamaska et du Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour, notamment par leurs services d'attraction, intégration et rétention ainsi que leur programme « Place aux jeunes ».

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a contribué financièrement à la réalisation de ce guide des nouveaux arrivants.

Graphisme : Panga Créations